



Avoir la nationalite francaise

Par **boudrouma**, le **08/05/2009** à **19:48**

Bonjour,

J'AI DEPOSER MON DOSSIER DE NATIONALITE FRANCAISE ET CE LA FAIT LOGTEMP QUE JE L EST PAS RECUE LE DERNIER COURIER QUE J'AI RECUE DE LA PREFECTURE ME DIT IL FAUT ATTENDRE J'USQU'A VOUS FAITE REGROUPEMENT FAMILLIALE POURTANT QUE C'A FAIT 20 ANS QUE JE SUIS EN FRANCE ET J'AI JAMAIS U DES PROBLEMES AVEC LA JUSTICE JE TROUVE QUE C'EST UNE INJUSTICE DE LA PART DE LA PREFECTURE EN CE MOMENT JE TRAVAIL AVEC UN CONTRAT CDI. J AIMERAIS BIEN AVOIR VOTRE REPONSE CAR JE SUIS VRAIMENT DESEPEREE